



Les questions que vous vous posez ...



J'ai le même poste depuis de nombreuses années, comment savoir si j'ai les compétences pour changer ?

Tout au long de votre carrière, vous avez acquis des compétences que vous pouvez sans doute utiliser dans d'autres environnements. La plateforme peut vous accompagner par différents moyens et elle peut, notamment, vous présenter les dispositifs qui vous permettront d'identifier vos compétences transversales.



J'ai une forte expertise de mon métier et de nombreuses années d'expérience mais je n'ai jamais validé aucun diplôme, comment faire valoir mon expérience ?

La VAE est le dispositif qui vous permet de valider les acquis de votre expérience par l'acquisition d'un diplôme ou titre professionnel. La plateforme vous présentera ce dispositif et vous accompagnera dans le montage de votre dossier.



Mes salariés hésitent à se former, comment les aider ?

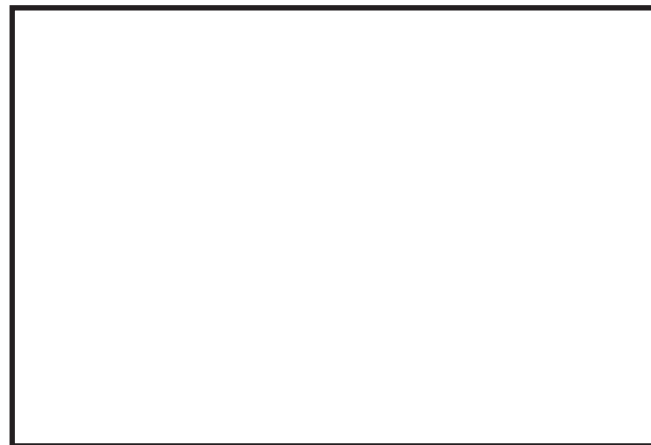
La plateforme propose de réaliser une réunion d'information au sein de votre entreprise auprès de vos collaborateurs afin de leur présenter l'intérêt de la formation tout au long de la vie. Les salariés qui le souhaitent auront la possibilité d'être accompagnés pour mettre en œuvre leur projet dans le cadre d'un suivi individualisé.



Un outil développé et déployé en partenariat avec :



Vous souhaitez bénéficier de l'offre de la plateforme ?
Contactez :



www.mdef-lyon.fr

Et demain, je fais quoi ?

ANTICIPER LES MUTATIONS ET SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Choisir une formation ?
Valoriser mon expérience ?
Changer de métier ?
Evoluer ?

Des professionnels sont là pour vous orienter



Rhône-Alpes Région

La plateforme : c'est quoi ?

Afin de proposer aux salariés rhônalpins un accompagnement et d'inciter les entreprises à mieux anticiper leur besoin de compétences, la Région Rhône-Alpes a créé 11 plateformes de sécurisation des parcours professionnels, présentes sur tout le territoire.

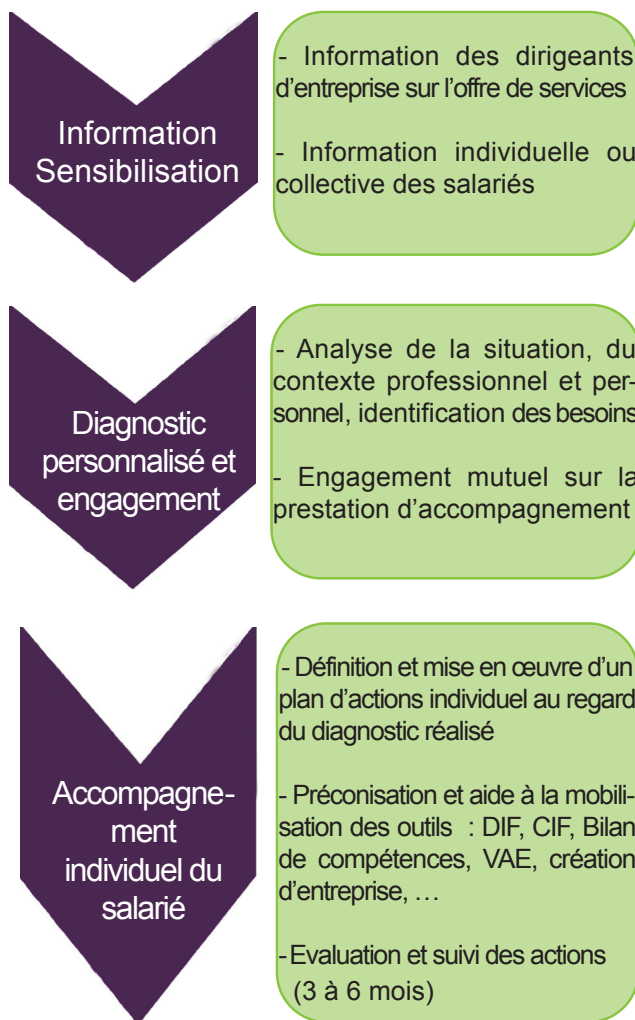
La **plateforme du bassin lyonnais**, c'est :

- un accompagnement individualisé de 2 à 8 heures pour répondre aux questions des salariés
- un service de proximité
- un accès facilité aux différents dispositifs et interlocuteurs emploi-formation
- un dispositif gratuit, entièrement pris en charge par la Région



La démarche d'accompagnement proposée ...

La plateforme offre un service en 3 étapes :



La plateforme : pourquoi ?

1 ➤ Les objectifs pour le salarié :

Faire un point de carrière, réfléchir sur son parcours professionnel

Formaliser, développer et valider ses compétences

Envisager une nouvelle orientation professionnelle, changer de métier, créer, reprendre une entreprise

Mieux connaître les réalités du marché de l'emploi local

2 ➤➤ Les objectifs pour l'entreprise :

Sécuriser les parcours professionnels des salariés

Fidéliser le personnel

Permettre aux salariés de s'adapter aux changements, dans des organisations toujours plus flexibles

Développer l'employabilité des collaborateurs

1 + 2 ➤➤➤ des bénéfices partagés



La rencontre des projets individuels et de l'intérêt de l'entreprise !